

Imprimé à 700 exemplaires sur papier PEFC – Ne pas jeter sur la voie publique – Contact rédaction : contact@lesportesenre.fr
Si vous souhaitez recevoir cette lettre d'information par mail, merci d'envoyer votre demande à accueil@lesportesenre.fr

LE MOT DU MAIRE

Les vacances d'été terminées, le village a retrouvé sa sérénité et son calme, en espérant que vous avez tous passé de bonnes vacances. Nous avons malheureusement déploré **de multiples incivilités** pendant ces mois d'été : voitures de riverains endommagées, destruction de la balayeuse et du tracteur de la mairie, toit de la Chapelle de la Redoute détérioré, disparition de 25 panneaux de signalisation ... Des mesures seront prises l'année prochaine pour empêcher le plus possible des actes de vandalisme inqualifiables. Et nous remercions les parents de rappeler à leurs enfants les règles de bonne conduite ...

De façon positive, **les parkings à vélos** ont bien fonctionné et ont rencontré l'adhésion d'un grand nombre. Nous continuons à avancer sur l'installation de **parkings voitures gratuits**, de façon à désengorger les abords du village.

L'année II de notre mandature commence sous de bons auspices. La feuille de route élaborée il y a maintenant un an suit son cours et les chantiers se mettent en place. Rendez-vous le 26 novembre pour notre première réunion d'information. A très bientôt.

Alain Pochon



SPORTS

LA PISCINE DE L'HÔTEL DE PLEIN AIR "LE PHARE" OUVERTE AUX PORTINGAIS

La municipalité vient de signer une convention avec l'Hôtel de Plein Air "Le Phare" qui va, dans un 1er temps, mettre sa piscine intérieure à disposition des Portingais et des Villageois de novembre à mars prochain.

Pour les adultes, **des cours d'aquagym** débuteront le mardi 9 novembre. Chaque semaine, quatre cours de 45 mns seront proposés suivis d'un accès détente en bassin de 45 mns.

Horaires : les mardis matin à 9h30, les mercredis soir à 18h, les jeudis matin à 9h30 et les jeudis soir à 19h.

Tarif: 175€ l'abonnement pour les 5 mois (novembre à mars) soit 35€ par mois. Cet abonnement donne un accès illimité à l'ensemble des cours d'aquagym ainsi qu'aux accès détente qui sont proposés à la suite de l'aquagym. Il est donc possible de pratiquer uniquement l'accès détente après les cours d'aquagym pour ceux qui ne pratiquent pas cette activité. Libre à chacun de choisir!

Règlement de l'abonnement par chèque uniquement, possible en trois fois.

Les fiches d'inscription sont disponibles en Mairie. Prévoir une photo d'identité, une attestation de domicile de moins de trois mois et une attestation d'assurance en responsabilité civile. Pass sanitaire obligatoire.

Le maire Alain Pochon tient à préciser que « nous avons souhaité proposer cette activité à nos administrés et sommes heureux d'avoir pu tisser une relation forte avec l'Hôtel de Plein Air "Le Phare".

L'ouverture de la piscine chauffée va permettre aux adultes de pratiquer une activité sportive ou de détente cet hiver. Dans un premier temps, **les cours d'aquagym sont également ouverts aux Villageois** dans le cadre des relations tissées avec la commune depuis de nombreuses années via le RPI (regroupement pédagogique intercommunal).

Nous espérons que cette activité "pilote" ne sera que le début de ce partenariat car nous n'oublions pas les enfants de la commune ni la possibilité de bénéficier de cours de natation. Notre souhait est de les intégrer par la suite.

Patience donc et bon aquagym à toutes et à tous! »

VIE MUNICIPALE

RÉUNION PUBLIQUE LE 26 NOVEMBRE

Le maire Alain Pochon et l'ensemble de l'équipe municipale auront le plaisir de vous accueillir le 26 novembre prochain à 17h30 à la Salle des Marais de la Prée pour une réunion publique. L'occasion de vous présenter le bilan de la 1ère année de mandature ainsi que les projets en cours et à venir à horizon 2023.

Afin d'éviter un trop grand nombre de questions à la fin de la réunion, nous vous proposons de nous les envoyer

par mail à contact@lesportesenre.fr avant le 17 novembre. Nous y répondrons dans le cadre des interventions ou par courrier. La réunion sera suivie d'un verre de l'amitié, l'occasion de prolonger les discussions avec l'ensemble de l'équipe municipale.

CÉRÉMONIE DES VŒUX

A noter sur vos agendas. Elle aura lieu le 7 janvier à 18h à la Salle des Marais de la Prée.



URBANISME

UN PARKING GRATUIT LONGUE DURÉE DÈS LE PRINTEMPS 2022

Afin de répondre au besoin pressant des résidents et estivants pour se garer **gratuitement** plusieurs jours d'affilé, la municipalité a acheté un terrain de 1 500 m² situé Route de la Pointe à Chabot le long de la départementale, juste après Carrefour au lieu-dit Les Chaussées. Une centaine de voitures pourront y stationner. Des racks à vélos y seront installés pour venir récupérer facilement sa voiture.

Pour les résidents du centre bourg, nous vous rappelons que vous pouvez bénéficier de badges pour vous garer aux parkings des Châtaigniers ou à la Françoise pour un coût de 50 € pour l'ensemble de la saison (avril à septembre).

MOBILITÉ

REZO-POUCE, L'AUTOSTOP EN TOUTE SÉCURITÉ

La Communauté de Communes (CDC) a officiellement lancé en septembre dernier la mise en œuvre du dispositif d'auto-stop partagé.

Rezo Pouce est un réseau solidaire pour partager ses trajets du quotidien. Des « arrêts sur le Pouce » (comme des arrêts de bus, mais destinés à l'autostop), accessibles, sécurisés et visibles ont été positionnés par les mairies et le service mobilité de la CDC

Aux Portes, les arrêts ont été fixés aux Parkings de la Patache, de la Loge, des Châtaigniers, rue des Treilles, au cimetière et à l'entrée de la Rivière.

L'inscription gratuite peut se faire sur le site rezopouce.fr, sur l'application mobile dédiée ou en mairie.

Une bonne initiative pour faciliter le transport sur l'Ile de ré.

Toutes les informations sur www.rezopouce.fr



ANIMATIONS

UN NOËL FESTIF AUX PORTES

Outre l'installation de guirlandes lumineuses encore plus nombreuses dans le centre du village, la place de la Liberté va s'animer pour les vacances de Noël. Grand sapin de Noël, petits chalets pour déguster crêpes et vin chaud, manège, présence d'un Père Noël, animations diverses pour les enfants en partenariat avec l'APE*. Il ne manquera plus que la neige !



HAPPY HALLOWEEN

Fantômes, sorcières et monstres, le 31 octobre à 16h Salle des Marais de la Prée : grosses frayeurs en perspective !
Merci à l'équipe de l'APE*.

**Association des Parents d'Elèves*



URBANISME

UNE FUTURE SALLE DES MARAIS DE LA PRÉE ENTIÈREMENT REPENSÉE

Ça y est ! Les orientations définitives pour les travaux de la réhabilitation de la Salle polyvalente seront connues d'ici la fin de l'année. Une étude a été diligentée par le conseil municipal auprès de la SEMDAS (Société d'Economie Mixte pour le Développement de l'Aunis et de la Saintonge). Cette étude a été présentée lors de réunions de la Commission Aménagement du Territoire avec les membres du comité consultatif. Ceux-ci ont émis des recommandations et idées concernant le réaménagement de la salle.

L'objectif : en faire à la fois **une salle multisport** (escalade, badminton, Touchtennis, danse, arts martiaux, yoga ...), **un lieu culturel** (salle de spectacle et salle d'exposition), **un lieu de rassemblement** (fêtes, mariages, réunions, assemblées générales...) **et un lieu sécurisé** en cas d'aléa climatique. L'isolation, l'acoustique, l'esthétique extérieure seront bien sûr revues ainsi que l'environnement paysager.

Le dossier a d'ores et déjà été déposé à la CDC (Communauté de Communes) dans le cadre du contrat de relance et de transition écologique.

Date d'inauguration envisagée, 1er semestre 2023 ... patience, patience.



VIE SCOLAIRE

UNE RENTRÉE SCOLAIRE SOUS DE BONS AUSPICES

Le 2 septembre dernier, le Maire Alain Pochon et Pascale Lagarde, Adjointe au Maire en charge des affaires scolaires et périscolaires, ont accueilli les enfants et parents dans la cour de l'école pour la rentrée 2021/2022.

Ils étaient entourés de Mesdames Sylvie Gatabin (directrice et enseignante en CP-CE1), Marie Durand (enseignante en PS-MS-GS), Coraline Le Bondé (ATSEM*), Bernadette Chatenay (ATSEM*), Edwige Lescure (directrice de l'ALSH "Les Moussaillons du Pertuis") et Mélanie le Bloch (animatrice à l'ALSH "Les Moussaillons du Pertuis").

Le Maire a par ailleurs remercié les services techniques municipaux pour les travaux effectués au cours de l'été, ainsi que Madame Corinne Etien qui effectue le nettoyage des locaux tout au long de l'année.

Effectifs 2021/2022 : Petite section, moyenne section, grande section de maternelle : 19 élèves / CP - CE1 : 14 élèves
59 enfants au total sont inscrits au RPI (regroupement pédagogique intercommunal) Les Portes/Saint Clément des Baleines.

• Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles

PATRIMOINE

LE PHARE DE TROUSSE CHEMISE ENTRE LES MAINS DE L'A4P

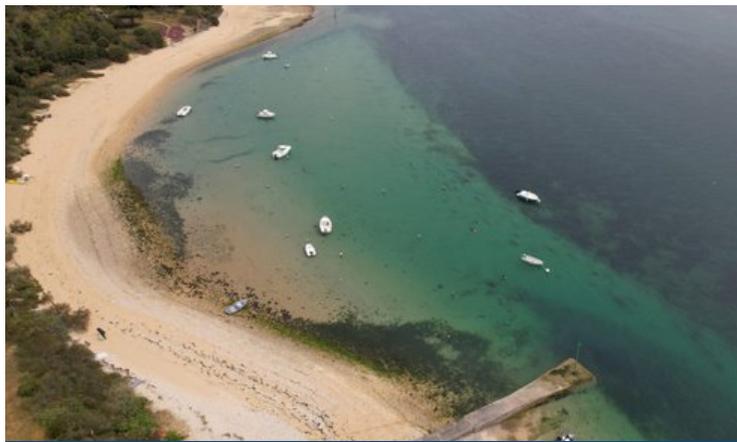
Nichée dans le bois de Trousse Chemise, la maison du Phare a été **construite en 1870** pour sécuriser la navigation dans le Fier d'Ars grâce à une lanterne visible jusqu'à 20 km. Jusqu'en 1955, le feu était alimenté au pétrole par un gardien avant que l'automatisation du phare en 1985 ne conduise au retrait de ce dernier.

En 2006, un feu à occultation a été installé à quelques centaines de mètres, plus près de la côte. Rachetée depuis par le Service des Phares et Balises de l'État, la maison du Phare jouait les belles endormies.

Soucieuse de la préservation du patrimoine de la commune, l'**Association pour la Protection du Petit Patrimoine des Portes (A4P)** s'en est émue dès 2017. Soutenue par la municipalité d'alors, elle a engagé des contacts avec le département et la CDC pour restaurer l'édifice en proposant un projet culturel et patrimonial. **Objectif : rouvrir le lieu au public avec un petit musée, des expositions semi-permanentes autour du climat, de l'océan et de la préservation des côtes.**

En 2018, une opération d'élagage révèle le bel édifice aux yeux de tous et d'importants travaux de rénovation sont menés par le département.

Fin juin, la municipalité se voit confier par arrêté départemental la gestion du Phare de Trousse Chemise et début septembre, le conseil municipal en confie l'animation à l'A4P par le biais d'une convention. Avant l'été 2022, les premières manifestations pourraient voir le jour.



NAUTISME

LES MOUILLAGES, OÙ EN EST-ON ?

De nombreuses réunions ont eu lieu ces derniers mois avec l'ensemble des interlocuteurs concernés, et ils sont nombreux : la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), le Parc marin, la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer), les Bâtiments de France et la CDC.

La bonne nouvelle : le dossier des mouillages aux Portes est considéré par tous comme un projet pilote grâce à une convention signée avec une équipe de recherche de l'ISA BTP, l'école d'ingénieurs Bâtiment et Travaux Publics de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) située sur le site d'Anglet.

Celle-ci travaille à la conception de plots de mouillage respectueux de l'environnement grâce à la récupération de coquilles d'huitres broyées. Ces déchets remplacent à 100% la structure granulaire initiale – souvent composé de graviers importés d'autres régions – tout en assurant performances, multifonctionnalités et faible coût environnemental. Ce béton biosourcé sera immergé durant cet hiver pour en mesurer les propriétés et l'évolution dans le temps.

Cette procédure écologique qui privilégie aussi les circuits courts est regardé de près par d'autres municipalités et devrait faire avancer le projet au mieux. Le dossier devrait être déposé avant la fin de l'année.

Mise en place espérée au mieux en 2023.

VIE MUNICIPALE

LE REPAS DES AINÉS FIXÉ AU 12 DÉCEMBRE

Le traditionnel repas des aînés qui n'avait pu se tenir l'année dernière aura bien lieu le dimanche 12 décembre prochain à partir de 12h30 à la Salle des Marais de la Prée. Pour ceux et celles qui ne peuvent ou ne souhaitent pas y participer, un colis de Noël sera distribué à domicile.

DU CHANGEMENT AU SEIN DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

• Suite au départ à la retraite de Maryline Heraudeau après 20 ans de bons et loyaux services, saluons l'arrivée d'un **nouveau comptable** Alexandre Bouet

• un **brigadier-chef**, Didier Hersan, vient d'être recruté pour chapeauter l'équipe de la police municipale. Jusqu'à présent, il était en poste à Villeparisis, une banlieue de la région parisienne. Une bonne nouvelle au vu des nombreuses incivilités de cet été.

Vous découvrirez l'ensemble de l'équipe municipale dans notre prochaine lettre d'information de début d'année.



ASSOCIATIONS PROGRAMME DES ANIMATIONS

Les Portes en Fête

- Samedi 30 Octobre : **Marche Rose**
- Dimanche 14 Novembre : **Bourse aux jouets**
- Dimanche 21 Novembre : **Concours de belote**
- Dimanche 5 Décembre : **Marche Téléthon**

Marilyne Hernandez - 09 67 44 67 73

Les Festivités Portingalaises

- **Marche** : les jeudis départ 10h, Salle des Marais de la Prée
- **Badminton** : les jeudis de 18h30 à 20h00 Salle des Marais de la Prée
- **Chorale** : les mercredis de 18h30 à 19h30 salle de réunion de la mairie
- **Les Manigates** (patchwork, broderie, peinture sur bois et porcelaine) : les jeudis en alternance de 14h00 à 17h00 salle de réunion de la mairie.

Claude Regreny - 06 85 18 26 15

Viet Vo Dao pour enfants : les mercredis de 17h à 18h



CITOYENNETÉ

A 16 ANS, IL FAUT SE FAIRE RECENSER

Depuis la suspension du service national, **le recensement est obligatoire et universel.**

Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Les jeunes ont également la possibilité de faire cette démarche en ligne (e-recensement) sur le site www.service-public.fr/papiers-citoyenneté puis « recensement, JDC et service national ».

L'attestation de recensement délivrée par la mairie, (soit à la mairie, soit dans le coffre-fort via internet) est obligatoire pour permettre la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Après avoir effectué la Journée défense et citoyenneté (JDC), en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, obligatoire pour toutes inscriptions aux examens et/ou concours soumis à l'autorité de l'État.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, on peut également consulter le site du Ministère des Armées www.defense.gouv.fr/jdc

Ou prendre contact auprès du centre du service national (CSN) de Poitiers

Mail : csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr / Téléphone : 05.49.00.24.69 / Courrier : Centre du Service National de Poitiers Quartier Aboville - BP 90647 - 86023 Poitiers Cedex

INFOS PRATIQUES



Jours de marché de novembre à mars prochain : les mardis, samedis et dimanches matin – Pendant les vacances de la Toussaint et de Noël, c'est tous les matins sauf le lundi.

Service Urbanisme, rappel des horaires de permanence : les mardis et jeudis de 9h30 à 12h30 sans rendez-vous.

Numéro de téléphone de la ligne d'astreinte lorsque la mairie est fermée, et ce uniquement en cas d'urgence absolue: 06 85 01 69 49.
Tous les mardis de 9h30 à 12h00, un adjoint assure une permanence pour recevoir les administrés sur tous sujets.

QUELQUES BONNES NOUVELLES

Des places de stationnement vélos doublées en 2022 aux parkings du Corneau, de La Patache et à La Grande Venelle.

Préemption d'un terrain par la municipalité Place de la Françoise : il s'agit d'un terrain de 480 m² qui servira de parking pour certains véhicules des services municipaux et pour les commerçants ainsi que de dépôts de poubelles des commerçants afin d'éviter qu'elles ne traînent dans le village.

Le garage de 63 m² situé sur le terrain va être transformé en atelier d'entretien de proximité du village avec du personnel dédié.

Achat Licence IV : la municipalité a acheté la licence IV du restaurant Lilleau afin de faciliter le développement des animations et le maintien de la vie locale.

Pour aller au « p'tit coin » ! A l'instar de celles de la plage de Trousse Chemise, les toilettes publiques seront remplacées petit à petit au rythme d'une par an pour cause de vétusté. La Patache en sera également dotée. Première installation prévue début 2022 pour les toilettes situées à côté de la Salle des Marais de la Prée, suivie d'une création en face de la Maison de la Santé.

Bornes à incendie : la majorité d'entre elles vont être remises en état.

EN BREF

Alerte citoyen

N'hésitez pas à vous inscrire sur le dispositif « alerte citoyens » depuis le site de la mairie : <https://lesportesenre.fr/vivre-aux-portes/securite/>.

Ce service vous permet de recevoir gratuitement les notifications d'alertes de votre commune par SMS ou message vocal afin de vous informer le plus rapidement possible sur des événements exceptionnels ou des événements du quotidien.

Roulez prudemment : des ralentisseurs ou un radar pédagogique seront prochainement mis en place **Allée des Peupliers**. Alors que la vitesse est limitée à 30 km/h en centre village, nombreux sont ceux qui la dépassent allègrement en particulier sur cette voie !

Suivez toute l'actualité de la commune sur notre page Facebook ou sur notre nouveau site internet : www.lesportesenre.fr